

la tribune

Un jugement étonnant (p.2)

Un éditorial de Jean Vigneault

Taux d'escompte  
haussé à 14,74% (p.4)

Forum

Finance  
Informations  
générales

La conférence fédérale-provinciale sur l'économie

# Lévesque fustige "l'insensibilité totale" du fédéral



OTTAWA (PC) - Le premier ministre René Lévesque a fustigé hier soir "l'insensibilité totale" du gouvernement fédéral qui, dit-il, considère le chômage comme un problème futile, tant il est obsédé par sa politique monétariste.

M. Lévesque a indiqué à la fin de cette conférence de trois jours sur l'économie qu'il était extrêmement déçu des résultats et il a mené une charge très sentie contre le gouvernement qui dirige le Canada depuis 12 ans.

Après avoir rappelé que le chômage fait des ravages au Québec, il a décrit ainsi la situation: "Alors que la maison brûle et que les citoyens cherchent à sauver leur peau, le fédéral a la main sur la borne-fontaine et refuse de donner de l'eau. Il attend que le niveau de l'eau monte dans sa borne-fontaine pour que ce soit plus visible quand ça va sortir".

Le premier ministre québécois s'est lancé dans une critique virulente du gouvernement de M. Trudeau qui clame depuis 1979 que sa priorité est la lutte à l'inflation, même si cela signifie des mises à pied.

Il a rappelé que lorsque M. Trudeau a pris le pouvoir en 1968, le Canada se situait au troisième rang au niveau mondial pour le produit intérieur brut (PIB) mais que, maintenant, il a regagné au 12ème rang.

M. Lévesque s'est permis un écart pour rappeler que dans l'entourage de M. Trudeau on a ridiculisé à l'époque la "piastre à Lévesque" ajoutant que "la piastre à Trudeau c'est pas tellement brillant".

M. Lévesque a fait part de ses déceptions sur les principaux points défendus par le Québec: réduction des taux d'intérêt, plan d'urgence pour aider la PME québécoise, politique de développement régional et réduction des coupures dans les transferts fiscaux.

Au sujet du maintien de la valeur du dollar, il a déclaré que ce n'est pas un "veau d'or" et que le Québec pourrait tirer avantage d'une dévaluation.

En ce qui concerne les accords fiscaux, M. Lévesque a soutenu que les dernières propositions fédérales se traduiraient par une perte de \$48 millions de plus en 82-83, sans compter qu'Ottawa imposait des conditions qui constitueraient une éruption directe dans l'administration des universités.

M. Lévesque a reproché également au fédéral de se comporter avec les provinces comme si elles étaient de simples gouvernements municipaux et il décrit cette attitude comme du "paternalisme méprisant".

Enfin, il a mentionné que le Québec s'était présenté avec certains espoirs à cette conférence mais que le résultat net risque de miner la confiance des contribuables dans leurs dirigeants.

"Nous comprenons la colère de certains citoyens... Cette conférence aura révélé que l'obsession monétariste nous conduit au désastre".

Il a conclu en disant: "Il y a un point qu'on ne peut dépasser. Nous y sommes arrivés. Il n'est pas vrai que trop fort ne casse pas".

## Accords fiscaux: encore l'impasse

OTTAWA (PC) - Les représentants des onze gouvernements se sont séparés, hier à Ottawa, sans avoir dénoué l'impasse sur les accords fiscaux.

La question a finalement été débattue par les premiers ministres hier, mais ils n'ont pu que constater le désaccord auxquels en étaient déjà arrivés leurs ministres des Finances la veille.

Les dix provinces s'étaient mises d'accord pour demander une prolongation d'un an des présents accords fiscaux accompagnée d'un plafond limitant à 12 pour cent les transferts du gouvernement fédéral vers les provinces en 1982-83, ce qui a été refusé par le gouvernement fédéral.

Ce refus a, d'ailleurs, été qualifié de véritable "viol" par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Les hauts fonctionnaires des onze gouvernements ont convenu de se rencontrer à Montréal la semaine prochaine pour tenter de trouver une solution à cette impasse.

La présente loi sur la péréquation et sur le financement des services de santé et de l'éducation post-secondaire prend fin le 31 mars prochain et le gouvernement fédéral a déjà indiqué son intention de légiférer avant cette date même s'il ne parvient pas à un accord avec les provinces.

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention de réduire ses transferts fiscaux vers les provinces au cours des cinq prochaines années. Selon les chiffres du gouvernement, ces réductions pourraient atteindre \$6 milliards au cours des cinq prochaines années.

Unanimes

Dans leurs discours de clôture de la conférence, les premiers ministres provinciaux ont été unanimes à dénoncer l'attitude du gouvernement fédéral en cette matière.

Pour le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, les coupures que le fédéral entend faire dans le financement des services de santé et d'éducation post-secondaire auront comme résultat de créer un Canada "en damier" où certaines provinces pourront se payer de bons services, alors que d'autres ne le pourront pas.

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a souligné qu'il était impossible à sa province et à quelques autres de faire un budget pour cette année tant que l'incertitude au sujet des transferts fiscaux ne sera pas levée.

Pour le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, le gouvernement fédéral essaie de "déstabiliser les finances des provinces et plus particulièrement du Québec" par ses coupures.

Cela se traduira par des pertes nettes de \$675 millions pour le Trésor québécois pour la seule année 1982-82, a soutenu M. Lévesque.

Le premier ministre a ajouté que certains aménagements proposés hier par le ministre fédéral des Finances auraient eu pour effet d'augmenter cette perte pour le Québec de \$48 millions de plus.

De plus, une proposition fédérale de maintenir pour une autre année les présents accords sur le financement de l'éducation post-secondaire, était assortie de conditions qui auraient permis au fé-

déral de faire une "irruption directe" dans le domaine de l'éducation.

M. Lévesque a rappelé la fragilité de l'enchaînement constitutionnel de la péréquation qui demeure une loi fédérale que le gouvernement fédéral peut modifier en tout temps, comme il s'apprête à le faire.

Le premier ministre Pierre Trudeau a répliqué que la part du gouvernement fédéral dans les dépenses gouvernementales totales faites au Canada était passée de 52 pour cent en 1959 à 33 pour cent en 1979.

Si Ottawa n'arrête pas cette hémorragie, a soutenu M. Trudeau, "le gouvernement fédéral deviendra trop faible pour se décharger de ses responsabilités constitutionnelles".

Boycottage de 9 conférences

## Le Québec soutient qu'il n'a rien perdu

OTTAWA (PC) - Le Québec soutient dans un document qu'il vient de préparer qu'il n'a rien perdu en boycottant neuf conférences fédérales-provinciales depuis la conclusion de l'accord constitutionnel.

Craignant que cette question ne refasse surface durant la conférence des premiers ministres à Ottawa, le Québec avait travaillé sur un document, dont la Presse Canadienne a pu obtenir copie.

Des députés fédéraux ont critiqué récemment l'attitude du gouvernement québécois qui décidait, dans la foulée de l'entente sur la constitution le 5 novembre, de ne participer qu'à neuf conférences qui ont des incidences économiques ou financières. Le ministre fédéral qui est responsable du Québec, M. Serge Joyal, a même déclaré que le Québec pourrait avoir fait son deuil d'une somme de \$80 millions en se comportant ainsi.

Le document énumère les conférences et la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas jugé bon d'y participer.

Les conférences

Les 11 et 12 novembre il y a avait une conférence fédérale-provinciale sur le statut de la femme à Vancouver. A l'ordre du jour: politiques de garderie, ratification d'une convention internationale, avortement, viol, congé de maternité. Le rapport des Affaires intergouvernementales affirme que les intérêts écono-

miques n'étaient pas en jeu et que "plusieurs de ces sujets relèvent de la compétence du Québec".

La seconde, du 16 au 19 novembre à Toronto, portait sur les systèmes touristiques. Mais, y lit-on, le sujet de la conférence était les techniques de marketing et le Québec assume déjà seule sa promotion touristique.

Du 15 au 20 novembre se déroulait une autre conférence réunissant les fonctionnaires responsables des droits de la personne. Encore là, le Québec maintient qu'il n'a rien perdu car sa Charte des droits est plus "avancée" que celle d'Ottawa.

Les ministres de l'Éducation se sont réunis le 3 décembre à Toronto pour discuter de l'enseignement en langue seconde. Il est inutile pour le Québec d'y assister, peut-on lire, car il offre des services sans pareil.

Une des conférences qui a le plus fait parler d'elle portait sur l'agriculture. Pour expliquer l'absence du Québec, ce texte signale que l'objet de la rencontre était la stabilisation des revenus des producteurs de boeuf et de porc mais que la position fédérale est bien connue: s'accaparer l'ensemble des responsabilités dans ce secteur.

## Défi de Trudeau aux provinces

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) - Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, renvoyant la balle dans le camp adverse, a mis les provinces au défi de contribuer au redressement de l'économie dans leurs champs de juridiction, en contrôlant les salaires, les prix et les profits.

Au terme de trois jours d'une conférence fédérale-provinciale sur l'économie à Ottawa, M. Trudeau a dû faire face, hier, à la critique générale de ses homologues provinciaux, qui ont tour à tour dénoncé la politique des taux d'intérêt élevés que pratique

le gouvernement central pour juguler l'inflation, et qui, ont-ils dit, est trop coûteuse en raison du chômage qu'elle provoque.

En contre-attaque, M. Trudeau s'est dit déçu que les provinces n'aient pas accepté sa proposition d'adopter pour l'en-

semble du pays des lignes directrices contrôlant les hausses salariales dans le secteur public, en bloquant à leur niveau actuel le salaire des fonctionnaires gagnant \$50,000 et plus et en accordant des augmentations correspondantes au taux d'inflation à ceux qui gagnent \$15,600 et moins.

Les règlements salariaux contribuent largement à la flambée inflationniste, a dit M. Trudeau, soulignant que le Canada a enregistré une moyenne d'augmen-

tation salariale de 13 pour cent l'an dernier, au regard de 9 pour cent aux Etats-Unis.

Au rythme où vont les choses, nous pourrions atteindre une hausse moyenne des salaires allant jusqu'à 15 pour cent cette année, a-t-il ajouté.

M. Trudeau a par ailleurs soutenu que la baisse des taux d'intérêt et la dépréciation du dollar canadien qui en découle, préconisées par les provinces se traduiraient par une hausse du taux d'in-

flation et par un accroissement du chômage.

Avec un dollar dévalué à 75 cents par exemple, on en arriverait à un taux d'inflation de 15 pour cent, ce qui nous conduirait sans doute aux 20 pour cent avec les conséquences qui s'ensuivraient sur les prix et les salaires, a dit M. Trudeau.

De même, a-t-il ajouté, le service de la dette des institutions publiques augmenterait conséquemment de 10 pour cent.

### Les forfaits d'entretien Gulf vous aident à prolonger la durée de votre voiture

# OFFRE SPÉCIALE D'ENTRETIEN POLAIRE

# 1983

ou moins pour la plupart des voitures, pièces et main-d'œuvre comprises, chez les détaillants Gulf participants.

Pour que votre voiture roule bien tout l'hiver, profitez de notre forfait d'entretien en 14 opérations:

LE DÉTAILLANT GULF

- remplacera jusqu'à 5 litres d'huile par la nouvelle Gulf Super 10W30,
- posera un nouveau filtre à huile Gulf,
- graissera le châssis,
- lubrifiera les serrures et charnières,
- mettra 250 ml de nettoyeur de système d'alimentation dans le réservoir d'essence.

IL VÉRIFIERA AUSSI

- la pression du système de refroidissement,
- le point de congélation du liquide de refroidissement et en prendra note,
- l'état de la batterie,
- l'état des courroies et durites,
- le niveau des liquides,

L'offre se termine le 6 mars 1982.



### Une auto bien entretenue dure plus longtemps

La nouvelle huile moteur Gulf Super 10W30: formule spéciale qui réduit le frottement et aide à économiser l'essence.

- le fonctionnement des appareils d'éclairage et indicateurs,
- l'état du système d'échappement,
- le fonctionnement des amortisseurs,
- la pression des pneus (rectification au besoin).



Servez-vous de votre Carte Voyages Gulf et dans la plupart des stations Gulf, des cartes Visa ou MasterCard. C'est bien commode.

\*Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.



ça, c'est de la performance!

## La page éditoriale

### Un jugement étonnant

En déboutant quatre députés fédéraux qui requerraient une injonction contre la parution d'une annonce de la SSJB qualifiant de traîtres les députés fédéraux québécois, le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, estime que ce n'est pas au tribunal de trancher pareil débat. Mais l'honorable juge en chef prend plus de trente pages pour expliquer que ce n'est pas au tribunal de régler cette question. L'annonce, on s'en souvient, était susceptible d'attiser la haine et laissait entendre qu'un jour quelqu'un réglerait leur compte à ceux qui ont voté pour le rapatriement de la Constitution sans l'accord du gouvernement du Québec. Le directeur du Devoir s'était d'ailleurs publiquement excusé de la parution dans son journal de ce placard particulièrement violent signé par la SSJB de Montréal.

Le juge Deschênes fonde son jugement sur la liberté d'opinion et il a raison de souligner que ce n'est pas au tribunal de décider quels seront les commentaires admissibles. Il ajoute que le mal, si mal il y a eu, est déjà fait et qu'une injonction contre la publication de l'affiche n'y changerait rien. Il appuie de plus son verdict sur les propos de l'historien Michel Brunet selon lequel les mots "traître, trahir, trahison" sont une constante de la vie politique canadienne. Toutefois il est permis de douter de la justesse de son argumentation quand il rappelle que les révoltés de 1837 sont désormais considérés comme des Patriotes. A la limite cela signifie que toute action commise aujourd'hui pourrait être justifiée parce que demain

l'histoire la retiendrait comme glorieuse.

Ce jugement étonne parce que l'annonce était très violente et parce que dans une société en ébullition, certains peuvent le brandir comme un argument pouvant justifier toutes les exagérations. D'ailleurs la SSJB de Montréal n'a pas tardé à s'en réjouir en criant qu'il s'agissait là d'une grande victoire pour les Québécois. Pourtant le juge Deschênes n'a fait que statuer qu'il ne relevait pas de la Cour de définir les limites de la liberté d'opinion et qu'il n'y avait pas matière à prononcer une injonction. On comprend mal que la SSJB crie victoire: est-ce parce qu'elle veut continuer à attiser la haine? Elle a déjà averti qu'elle s'emploierait encore à dénoncer tous les traîtres au Québec, selon son optique étroite et mesquine. La SSJB prétend encore qu'il s'agit là d'une victoire pour la liberté. Mais combien de temps durera la liberté qui permet d'injurier ceux qui ne partagent pas son opinion politique et qui incite clairement à la vengeance? Ce n'est pas parce qu'un historien donne sa bénédiction à un vocabulaire de haine qu'une société doit l'utiliser au risque de provoquer son éclatement.

Le juge Deschênes n'a certes pas voulu encourager la violence et l'intolérance. Mais déjà la SSJB de Montréal a repris de plus belle son discours fanatique. Il faut souhaiter que même le gouvernement de M. Lévesque, que d'ailleurs la SSJB qualifie de trop tolérant envers les minorités, se dissocie rapidement de cette sortie qui est carrément un appel à la haine.

Jean Vigneault

### Un manque de jugement

La SSJB de Montréal ne détient malheureusement pas le monopole de l'intolérance et du fanatisme. Conférencier devant la Chambre de Commerce de Montréal qui ne s'est pas assez inquiétée d'avance de la nature des propos de son invité, M. Ted Tilden a qualifié la loi 101 d'ordure et de loi stupide rédigée par des gens non réfléchis. Surprenante réaction pour un président d'entreprise que l'Office de la Langue française félicitait récemment pour son attitude face à la francisation.

La réaction ne s'est pas faite attendre. L'exercice de défoulement grossier de M. Tilden a été blâmé par la Chambre de Commerce elle-même, par le Board of Trade, par le Comité d'Action positive et par de nombreux hommes d'affaires. Mais le mal était fait. Même si la communauté anglophone québécoise dans son ensemble se dissocie d'une charge aussi aveugle, la publicité qui en rejallit ne

peut que conduire à une détérioration des liens entre les deux communautés linguistiques principales du Québec, ou du moins à des actions et des paroles teintées d'intolérance.

Il y a pire. Car si dans son ensemble la loi 101 est acceptable, elle comporte quelques articles qui doivent absolument être modifiés, en particulier au chapitre de l'affichage. Mais des sorties injustes comme celle de M. Tilden ne sont rien pour amener le ministre Laurin à faire les correctifs souhaitables et rien pour inciter les fonctionnaires chargés de l'application de la loi 101, à faire preuve d'équité. On peut mettre les propos de M. Tilden sur le compte d'un exalté ou d'un frustré, mais il reste que les conséquences seront portées, plus ou moins gravement, par toute la société québécoise qui n'a pas besoin d'être excitée par des comportements aussi inutiles que dangereux.

J.V.

#### BILLET

### Aimer avec le coeur de Dieu

En période d'inflation, de récession, il est presque doux de se rappeler que le chrétien est riche de ces valeurs que les hommes, les femmes cherchent.

L'homme de foi communique sa foi à celui, à celle qui doute et tout en formifiant, en rendant service, il remarque qu'il a amélioré, grandi sa propre FOI; la femme de foi donne son expérience à sa compagne, à sa proche parente qui a cherché partout sauf au bon endroit, qui a cherché partout, mais jamais dans la personne du Christ; les chrétiens donnent de leur amour, le partage du Pain-Charité à ceux, celles qui croient qu'ils l'ont perdu pour toujours.

C'est une réalité centrale de notre Foi d'être prêt à mourir pour témoigner d'une résurrection, d'une autre vie; il faut être prêt non pas seulement à perdre

des choses, des biens, mais à se perdre soi-même pour témoigner qu'on s'enrichira d'une vie ETERNELLE, d'une vie de partage avec un Dieu-Amour.

Dire qu'il faut toujours être gagnant, affirmer qu'on perd sans cesse, c'est ne pas rendre compte de ce monde de la foi où souvent on perd pour mieux gagner, où on court le risque de tout perdre (croire c'est aussi savoir qu'on peut faire un piqué vers la terre et tout perdre!)

Conquérir le monde seulement ceux, celles qui sont prêts à se perdre pour aimer et servir leurs frères. Si on parle encore de François d'Assise c'est qu'il a su se perdre pour aimer et servir ses frères, ses soeurs avec la grandeur, la profondeur du coeur de Dieu.

Gilles Légaré



"Quelqu'un est-il prêt à offrir 10,000\$ pour des informations sur mes allées et venues...?"

#### ANALYSE

### Le casse-tête constitutionnel

LONDRES (PC) — Déjà pas facile à suivre lorsqu'il s'agit d'une affaire strictement canadienne, le rapatriement de la constitution est devenu un casse-tête encore plus compliqué depuis que la Grande-Bretagne a été obligée de s'en mêler.

Dans ces circonstances, les lobbyistes en puissance peuvent être excusés de venir à Londres en s'imaginant que les problèmes canadiens sont, ou tout au moins, devraient aussi être des problèmes intéressants les Anglais.

C'est ce qui explique la mission solitaire du Montréalais Allen Singer, cette semaine, à Londres, dans le but de convaincre le Parlement de Westminster d'accorder une plus grande protection à la langue anglaise au Québec.

D'où aussi la récente visite d'une délégation franco-ontarienne dans l'espoir d'obtenir l'appui de parlementaires britanniques pour convaincre le premier ministre de l'Ontario d'accepter un amendement à la nouvelle constitution canadienne pour faire de l'Ontario une province officiellement bilingue, au même titre que le Québec et le Nouveau-Brunswick.

D'où aussi l'accusation du premier ministre québécois, M. René Lévesque, selon laquelle le gouvernement britannique "se soustrait" à ses responsabilités envers le Québec en

refusant de retarder le débat sur la résolution canadienne jusqu'à ce que les tribunaux canadiens se soient prononcés sur le droit de veto que le Québec prétend avoir sur tout amendement constitutionnel.

Le malentendu est en grande partie responsable de la poursuite du lobbying des autochtones. Affaibli par le jugement de la Cour d'appel de Londres, la semaine dernière, stipulant que la Grande-Bretagne n'a aucune obligation envers les Indiens, le lobby indien est également handicapé par le fait qu'ils tavaillent souvent l'un contre l'autre et que d'autres groupes autochtones --Inuit et Métis -- se sont retirés du lobby londonien il y a déjà longtemps.

Le gouvernement Thatcher, le comité Kershaw, qui jouit d'une grande influence, la plupart des députés impliqués dans le débat et les éditeurs parus dans les plus importants journaux sont unanimes à affirmer que le seul et unique rôle de Westminster concernant l'adoption de la résolution constitutionnelle canadienne est en est un de forme et non pas de substance.

L'accord de neuf des 10 provinces est considéré comme plus que suffisant pour les besoins de la cause.

Au Canada, où il s'agit d'un problème domestique, les tribunaux peuvent décréter que le Québec ne dispose pas d'un droit de veto. En Grande-Bretagne, où il s'agit d'une ques-

tion internationale, il n'y a en réalité pas de Québec. Il n'y a que le Canada constitué de 10 provinces et neuf d'entre elles sont d'accord, ça va.

C'est pourquoi le premier ministre Margaret Thatcher pouvait se permettre de répondre au premier ministre René Lévesque, le mois dernier, au sujet du recours québécois devant les tribunaux canadiens: "Je suis satisfaite que l'existence de procédures juridiques du genre dont vous faites allusion soit entièrement une question canadienne".

Ainsi en est-il pour les Indiens, la Cour d'appel de Londres ayant endossé à l'unanimité l'opinion partagée par le gouvernement britannique, le comité Kershaw et autres que "le Parlement du Royaume-Uni ne dispose d'aucune option juridique, constitutionnelle ou politique de sorte qu'il se doit d'adopter la résolution canadienne et de renvoyer la constitution là où elle appartient", écrivait The Times de Londres dans un éditorial publié la semaine dernière.

Les Anglais sont bien décidés à ce que les Canadiens, qu'ils le veuillent ou non, acceptent leurs propres responsabilités.

A la lumière de ces développements, il est improbable que le débat constitutionnel prenne une nouvelle tournure, principalement sous forme d'amendement, surtout en Grande-Bretagne.

#### OPINION DES LECTEURS

### Une critique destructive

Sujet: monument du Frère Théodé

Suite à mon intervention de janvier 1982 dans La Tribune, je me retrouve devant deux réactions.

La première, celle du F. Hervé Béliève est constructive et me permet de me poser des questions qui n'avaient pas été abordées lors de la visite sur le terrain à laquelle j'ai participé et cela même s'il y avait un entrepreneur sur place! De plus, j'accepte son argumentation sur la commémoration de valeurs sociales plutôt que matérielles.

La deuxième réaction, celle d'un ancien des Frères du Sacré-Coeur est nettement destructive et me permet aussi de me poser des questions 1) sur ce que certains "anciens des Frères du Sacré-Coeur" ont fait de l'éducation qu'ils y ont certainement reçue, 2) sur le phénomène d'adolescence frustrée prolongée de certaines personnes manifesté par l'absence de courage de signer ses méfaits 3) et sur les connaissances géologiques de l'"ancien" en cause.

A la première question, le sujet seul pourrait répondre (si toutefois il en est capable); à la deuxième question, voir un psychologue; à la dernière question seulement, je me permets de répondre. A ma connaissance, le poids de la pierre n'a pas été déterminé et je n'oserais pas moi-même mentionner de poids sans connaître le "dimensionnement" exact vs la densité du matériau en cause. Je crois qu'ici, déjà, nous en sommes plus que quitte et qu'il faut effectivement se renseigner avant d'écrire. En plus, j'aimerais connaître l'expertise qui vous a permis d'affirmer que la pierre "est friable et pourrait se disloquer suivant ses plans de clivage devant le voyage". Voici la mienne. La roche en question est effectivement une roche sédimentaire calcaire stratifiée mais, malgré qu'elle ne soit évidemment pas de la dureté de roches cristallines, il n'y a aucune évidence qu'elle soit si friable et qu'elle soit facile à déliter selon des plans de clivage. J'espère que votre notion de friabilité ne vienne pas du fait que vous avez interprété les sillons de dissolution calcaire en surface pour des plans de diaclases ou de fractures. Si j'ai touché juste, cherchez le mot "lapiaz" ou "lapiez" ou "lapié" dans un dictionnaire en sciences de la terre, mais si vous pensez que je me suis encore fourvoyé, S.V.P. ayez le courage de vous faire connaître et que l'on en discute sur le terrain.

J.M. M. Dubois  
St-Elie d'Orford

### J'aime mon café moins amer

Monsieur le rédacteur,  
La Tribune

Depuis 38 ans, je suis abonné à La Tribune. Alors vu que nous sommes de vieux amis, je me permets aujourd'hui de soumettre mon opinion.

Dans l'édition du mardi 2 février, deux articles ont paru et m'ont fait longuement réfléchir. La fameuse série "Les meurtres célèbres au Québec" et puis la nouvelle de New Delhi "Mère Teresa et les beautés de la vie".

Mère Teresa a raison, il y a encore des beautés dans la vie, des personnes qui peuvent être citées en exemple.

Ce serait très intéressant pour vos lecteurs de présenter la biographie de gens célèbres, soit pour leur bravoure, leur générosité et leur don de soi. Je cite comme exemple la biographie des prix Nobel. Alors, le matin en lisant notre journal, le café serait moins amer, le sourire plus facile et nous aurions une pensée positive pour commencer la journée.

G.D.

### Brassons leur paillasse

A propos des deux lettres parues récemment dans La Tribune dont l'une intitulée: "Le chapelet à la radio ou à la télé", je suis parfaitement d'accord avec ces personnes. J'irai même plus loin, vu que nous, catholiques romains pratiquants nous payons pour enrichir ces postes de radio et de télévision en achetant à gros prix les marchandises qu'ils annoncent, je crois sincèrement avoir le droit d'entendre le chapelet à la radio ou à la télévision au moins à un poste de radio ou de télé surtout à Radio-Québec et à Radio-Canada qui nous coûtent très cher en taxes. Ça serait beaucoup mieux que des films de sexe.

...Je suggère fortement à ceux qui m'approuvent d'écrire à Québec et à Ottawa et leur brasser leur grosse paillasse endormie parce que c'est moi et vous qui payons. Ecrivez-leur, ne vous gênez pas, ils sont bayer les gros prix pour faire leur job.

Gaston Bergerac  
Cookshire

### OSE victime d'illusions malsaines

Depuis sa création, il y a quatre ans, OSE (Opération Solidarité économique) a toujours été présentée par le gouvernement comme un succès éclatant, un symbole de la fierté québécoise et du "réveil extraordinaire de l'entrepreneuriat". A en croire ses thuriféraires, OSE aurait insufflé un milliard de dollars dans l'économie - dont la moitié provenant du gouvernement - créé des dizaines de milliers d'emplois et soutenu des milliers d'autres.

Comment se fait-il alors que cet outil de stimulation, de concertation et de déconcentration soit sur le point de disparaître (...)? Fait-on mourir sans motifs graves une opération qui a connu un battage publicitaire sans précédent, au moment même où plus de 350,000 Québécois cherchent du travail, alors que les usines ferment et les licenciements collectifs frappent comme une épidémie?

Interrogé à cet égard, le premier ministre confirme qu'il est bien possible que le sigle OSE - "la jolie expression" - disparaisse, mais ses budgets seront inté-

grés dans les fonds réguliers des ministères. Cette confirmation soulève deux grandes questions. Si OSE a été aussi efficace et créateur d'emplois qu'on le prétend, il est inopportun d'en disposer alors que le gouvernement doit plus que jamais racler les fonds de tiroirs, regrouper ses énergies et tout mettre en oeuvre pour relancer une économie défaillante.

Mais si OSE ne fut rien d'autre qu'une vaste entreprise de relations publiques, ainsi que le proclament plusieurs critiques, il est grand temps de faire le bilan et de tirer la ligne, en pleine lumière et avec franchise. Dans l'attente des éclaircissements, qui viendront au moment du budget 1982-1983 ou lors du lancement du second volet de "Bâtir le Québec", l'on a l'impression que la vérité se situe entre les deux extrêmes. OSE a certes été utile, mais de façon plus modeste et limitée que ne le clament le gouvernement et ses relationnistes. Plusieurs programmes ont servi à la glorification plus ou moins subtile d'un gouvernement qui "ose"; mais ce ne fut

pas non plus, en dépit de ratés, d'erreurs et de faillites, l'entreprise frauduleuse décriée par certains.

Il est arrivé toutefois que OSE a suscité à travers le Québec plusieurs espoirs et fait éclore bien des rêves que le gouvernement n'est pas capable de combler. Après avoir fait miroiter de beaux ballons, comme des mirages dans le désert, Québec est obligé de déclarer forfait. (...)

En d'autres termes, Québec ferme boutique parce qu'il n'y a plus rien dans la boutique. Il veut faire de la relance économique "la priorité des priorités", selon M. Lévesque, mais il ne disposera que d'un maigre \$100 millions cette année pour faire face à la crise. (...)

"Bâtir le Québec" nous annonce pour bientôt une nouvelle approche, basée sur l'exportation, la technologie de pointe et le développement régional. Mais, faute d'argent, le successeur de OSE sera un autre joli sigle: méfions-nous des illusions séduisantes.

Gilles Lesage  
Le Soleil

OPINION DES LECTEURS

Où s'en va-t-on?

M. le rédacteur  
La Tribune

Vous connaissez sans doute le dicton "on se nourrit de ce que l'on pense" ou "l'on devient ce que l'on pense", ou dit en d'autres mots, le sens est à peu près le même.

Depuis un certain temps, juste à lire La Tribune et bien d'autres quotidiens, on se rend compte que la pollution mentale a sûrement subi une hausse encore plus considérable que le taux d'inflation actuel.

Je suis à me demander si le gouvernement, les producteurs de films, les journalistes et tous ceux qui sont à la recherche de nouvelles à sensation ne travaillent pas justement à détruire le moral des gens, à inciter à la violence, à apeurer le monde et provoquer la panique dans l'esprit de tous et chacun. C'est peut-être pas surprenant d'entendre parler de plus en plus de l'ère du Verseau, de la venue d'une nouvelle race, de quelque chose qui ferait en sorte que le monde soit meilleur. Certains essaient de se purifier en devenant végétariens, d'autres se retirent dans les campagnes pour éviter la pollution mentale. On fait des campagnes de non-fumeurs, des années internationales pour l'enfant, etc. etc... Ca mène à quoi?

Peut-être que si tout le monde y mettait un peu du sien les directeurs de journaux essaieraient de passer quelques nouvelles plus pacifiques, incitant les gens à la générosité, à l'amour, à la paix. Au lieu d'espérer des guerres mondiales, des alertes à la bombe, des courses à l'argent, des fins du monde, on pourrait espérer que la mutation du mental se fasse à travers chacun de nous sans passer par la destruction. L'être humain apprend à changer à travers la souffrance et non à travers la sagesse, c'est pourquoi il y a tant de merde dans le monde. A date, les guerres n'ont rien prouvé, rien arrangé, les survivants en sont toujours ressortis plus brisés et tout est à recommencer.

Fernande Hamelin  
Sherbrooke

Non à l'école pluraliste

Une personne bien équilibrée démontre une sexualité sage et déterminée. Le bon Dieu nous a créé avec une intelligence, une volonté, la pensée et la mémoire. Ce sont des dons gratuits, reçus de la vie. Et par le sacrement de baptême, nous avons la foi, l'espérance, la charité. C'est le bon enseignement.

J'ai peur de l'école pluraliste qui débouchera sur l'école neutre. Laissez-nous nos écoles d'enseignement religieux de qualité. Je constate que la sexualité prime dans certaines écoles. Le corps est un instrument, non pas un amusement ou un jouet.

(...) Les animaux et les plantes, les saisons n'ont pas de conflit comme ça. Ce qui arrive: l'humain a un cœur dur et orgueilleux. Il voudrait tout conduire sans s'apercevoir que Dieu y est pour tout, le plus important. (...)

A.C.L.

Une contribution appréciée

M. Jean Vigneault  
Rédacteur en chef  
La Tribune

Comme responsable-bénévole du téléphone des Alcooliques anonymes, j'ai pensé vous écrire pour remercier le journal La Tribune pour toute la collaboration que notre Association reçoit de cet important média d'information.

A tous les jours, La Tribune fait paraître l'annonce "Si tu veux boire, c'est ton affaire, si tu veux arrêter, c'est notre affaire - Alcooliques anonymes - 562-2334".

Depuis le 28 octobre 1981, j'ai reçu 626 appels téléphoniques dont 23 se sont traduits par des contacts personnels qui ont permis à ces personnes qui voulaient faire quelque chose pour solutionner leur problème, de trouver une main secourable. (...)

Si, grâce à cette annonce, au moins une personne a réussi à vaincre son problème d'alcoolisme et à reprendre une vie normale, la valeur de votre contribution est inestimable et nous vous en remercions de tout coeur.

Un anonyme

OPINION LIBRE

Rock-Forest: l'incompétence des élus municipaux

Lundi soir, le 25 janvier, le Conseil municipal de Rock Forest publiait ses prévisions budgétaires pour la prochaine année administrative. Le moins que l'on puisse dire quant à la forme et au contenu du document présenté, c'est que celui-ci répète les mêmes faiblesses, au niveau de sa présentation, et des surprises dans son contenu. Surprises toutes aussi, sinon plus, désagréables que celles offertes aux citoyens de Rock Forest lors de la présentation du précédent budget.

Pour tout dire, cette année d'expérience et d'apprentissage, n'a pas permis à nos édiles municipaux d'améliorer la situation financière de Rock Forest. Evidemment, on ne pouvait s'attendre à mieux, après autant de querelles intestines, vidées sur la place publique, par nos édiles, lesquels, à chacun leur tour, n'ont pas manqué de jouer leur petit numéro de clown en mal de "se faire voir".

Dans sa critique positive, le M.R.M. proposait aux édiles de se conformer au Code municipal pour la présentation détaillée des chiffres du budget pour l'année 1982. Or, le Conseil n'en a rien fait. Plus encore, on a changé certaines appellations de postes budgétaires, ou intégré certains secteurs à d'autres, de sorte que des conseillers, pressés de questions par les citoyens, ne pouvaient s'y retrouver et encore moins expliquer les raisons motivant certaines augmentations ou diminutions importantes que l'on peut retrouver à certains postes budgétaires.

En outre, non seulement

avait-on négligé de joindre les prévisions budgétaires de l'an dernier, comme document de références, mais on a tout simplement "omis" de juxtaposer, comme le stipule le code municipal, le détail des dépenses réelles encourues au moment de la rédaction du budget 1982. Dès lors, ce dernier devenait illégal pour une deuxième fois par son contenu et sa forme. Ainsi, n'ayant aucun chiffre comparatif à l'appui, il devenait impossible aux citoyens avisés de pouvoir évaluer le bien-fondé de certaines augmentations (parfois substantielles) n'étant pas en mesure de connaître à quels niveaux se situent ces augmentations...

Enfin, les membres du conseil auraient pu mentionner, au moins en marge, les taux d'augmentation ou de diminution pour chacun des items de ce budget. Pas du tout! Aucun souci de clarté ou de méthode! Monsieur Gilles Moreau s'est même félicité de présenter "un budget aussi simple", (sic) puisque, selon lui, les "citoyens ne s'intéressent pas aux tableaux comparatifs! "Belle façon de juger ses concitoyens et de remplir ses fonctions de conseiller... pour autant bien définies par le Code! Quant à nous du M.R.M., nous voyons là une des nombreuses attitudes démontrant clairement l'incompétence de nos élus...

Le conseiller Moreau était tout heureux de nous rappeler que pour la première fois, le Conseil avait déposé un budget "SANS AUGMENTATION DE TAXES"! Cette attitude révèle bien le manque total de considération des membres

actuels du conseil, envers les citoyens de Rock Forest, alors que le budget 1982 annonce:

- trois (3) augmentations importantes:
- a) au rôle d'évaluation
- b) aux services d'aqueduc et d'égoûts
- c) et à la cueillette des vidanges.

- Une NOUVELLE TAXE de 49.83\$ créée par le règlement 464.

C'est donc dire que les citoyens de Rock Forest recevront bientôt une facture AUGMENTÉE de 22% à 26%, selon la nouvelle évaluation de leur propriété. A titre d'exemple, une propriété, qui en 1981, était évaluée à:

- a) 30,000\$, elle coûtera 151.49\$ DE PLUS EN TAXES soit + 25%
- b) 40,000\$, elle coûtera 180.05\$ DE PLUS EN TAXES soit + 24%
- c) 50,000\$, elle coûtera 208.36\$ DE PLUS EN TAXES soit + 23%
- d) 60,000\$, elle coûtera 236.76\$ DE PLUS EN TAXES soit + 22%

La seule lecture de ces chiffres suffit déjà à nous mettre en colère. Mais nous ne som-

mes sommes pas au bout de nos peines, hélas!

Les citoyens de Rock Forest ont-ils encore les moyens de "tenir" pareil régime pendant deux ans? Jusqu'en novembre 1983? Avec ces augmentations, plus deux taxes spéciales pour un déficit et un aréna pour lesquels on ne DEVRAIT PLUS payer! Au milieu de querelles intestines que l'on vide allégrement sur la place publique! NON! Il est impensable de tolérer autant d'incompétence dans la gestion de nos affaires! Depuis le temps que nos édiles clament à tous vents que leur seule préoccupation (à part leurs querelles, évidemment,) est le mieux-être de la population, peut-être, le temps est-il venu pour eux de le prouver par geste concret, en... laissant leur place à des gens compétents?

Parions que les citoyens de Rock Forest accepteraient cette (rare) preuve de leur bonne volonté, en acceptant sans protester, le recours à un scrutin dont la date serait anticipée??

Yvon Côté  
Président  
Mouvement pour un  
renouveau municipal  
Rock Forest



UN  
COUP  
DE  
MAITRE!

Oui cette voiture est un réel coup de maître. Elle offre:

- de la puissance
- de l'espace et du confort
- de la sécurité et une insonorisation parfaite sur la route
- une traction avant avec suspension indépendante aux quatre roues
- une économie d'essence (\*58Mpg) 4.9 l. au 100 km
- et plusieurs autres avantages

Oui, Datsun a réussi un coup de maître avec la

**DATSUN STANZA DE NISSAN**

GRATUIT un boni de votre concessionnaire Datsun: Protection thermo-guârd 7 années, garantie contre la perforation.

Faites-en l'essai dès aujourd'hui.

**LES AUTOMOBILES CARRIER INC.**  
2835, King ouest, Sherbrooke, 569-5211

\* Transport Canada, essai sur route.

**MIAMI**

2 départs: 13 au 27 mars 82  
14 au 28 mars 82

Compris: avion, hotel Alujo, transferts, taxe d'aéroport, ass. annulation, transport de Sherbrooke

**HOTEL ALUJO**

Chambres climatisées avec réfrigérateur, téléviseur, tél. Motel sur bord de la mer, avec piscine, restaurant, bar, discothèque, près centre d'achats. On y parle français.

Prix à partir de (par pers. en dollars canadiens)

DOUBLE TRIPLE QUAD  
**649.00 567.00 527.00**

Pièces encore disponibles sur chaque départ.

**HATEZ-VOUS!**



Agence  
de Voyage  
**JCC Jour de Terre**  
566-7299

740, Galt ouest,  
suite 106,  
Sherbrooke  
Venez avec nous faire un  
p'tit tour de terre.

PERMIS DU QUEBEC.

77422X

**le Samedi matin c'est économique chez LUMBERLAND**

**10% de RABAIS sur la marchandise\***

**les samedis 100%**

que le 10% de rabais est applicable sur la marchandise payée au comptant. Noter aussi que le même 10% de rabais n'est pas applicable sur les items déjà en promotion.

POUR UN MEILLEUR SERVICE, VEZ TÔT!  
CETTE OFFRE EST VALIDE DANS LES (4) QUATRE MAGASINS.  
(HEURES D'OUVERTURE 8:30 à 12:00)

**LUMBERLAND**

ROCK FOREST SHERBROOKE COATICOOK MAGOG

BOL. BOURGIE 563-0220

336 EST. RUE GALT 569-3693

ROUTE VERS DIXVILLE 849-2761

480 OUEST. RUE ST-PATRICE 843-3346





## La MIUF vu par le président de l'Ordre des chimistes

# "Une grosse farce"

MONTREAL (PC) — L'Ordre des chimistes du Québec a demandé jeudi que les gouvernements réalisent d'urgence une vaste étude épidémiologique qui ferait le point une fois pour toutes sur la gravité des problèmes de santé attribuables à la mousse isolante d'urée-formol (MIUF).

Jusqu'à maintenant, personne n'a démontré de relation entre la quantité de formaldéhyde mesurée dans chaque maison et la gravité des problèmes de santé de ses occupants, soutient l'Ordre des chimistes. C'est pourquoi il lui paraît "extrêmement urgent" de vérifier s'il est vrai que certains problèmes médicaux sont plus graves ou plus fréquents dans les maisons isolées de cette façon.

Les chimistes soulignent enfin qu'il existe plusieurs sortes de MIUF et que leur qualité peut varier selon les modalités d'installation. Une étude épidémiologique pourrait permettre de vérifier si certains malaises sont reliés à certains types de mousse ou à

certains additifs, soutiennent-ils. Pour sa part, le président de l'Ordre, M. Jean-Claude Richer, s'est dit convaincu que toute cette affaire est une "grosse farce" ou un cas "d'hystérie collective". A ses yeux, l'étude que propose son ordre professionnel aura pour principal effet de rassurer la population en désoufflant un ballon gonflé par les médias d'information et certaines décisions gouvernementales.

Il s'est dit convaincu, par exemple, que l'interdiction de la mousse isolante d'urée-formol a été "un geste prématuré" puisqu'elle était surtout fondée sur les dangers présumés du gaz de formaldéhyde. Le programme d'ai-

de du gouvernement fédéral est tout aussi prématuré, à ses yeux, mais il a l'avantage de prévoir au moins une dizaine de millions de dollars pour des recherches médicales.

M. Richer a aussi tenu des propos du même genre à l'égard du gouvernement du Québec: "En créant un bureau pour recevoir les plaintes des citoyens qui se croient incommodés par la MIUF, il a favorisé l'apparition des

maladies", soutient le président de l'Ordre des chimistes.

A son avis, toutes ces interventions ont pour effet de tuer une industrie importante. M. Richer ne va toutefois pas jusqu'à préconiser une levée immédiate de l'interdit. "Les gens ont maintenant tellement peur que personne n'en achèterait, même si on permettait à nouveau l'utilisation de la MIUF".

## Pour la femme de Clifford Olson Voiture avec chauffeur?

OTTAWA (PC) — Le député conservateur Allan Lawrence a affirmé aux Communes, jeudi, que la GRC a offert de faux papiers d'identité à Mme Joan Olson, femme du tueur Clifford Olson, s'engageant à payer son déménagement n'importe où au Canada.

De plus, selon l'ancien solliciteur

général, la GRC fournit une voiture avec chauffeur à Mme Olson à chaque fois qu'elle manifeste le désir de rendre visite à son mari, au Lower Mainland Regional Correction Centre de Burnaby, en Colombie-Britannique.

M. Lawrence a alors demandé au solliciteur général Robert Kaplan si ces services faisaient partie de l'entente conclue avec Olson, en août dernier, pour connaître les endroits où se trouvaient les 11 victimes de l'assassin.

M. Kaplan a refusé de répondre, répétant qu'il ne voulait pas nuire à l'enquête de la GRC sur d'autres crimes possiblement commis par Olson.

M. Lawrence a demandé au ministre du Revenu Bill Rompkey, d'autre côté, s'il faisait enquête sur la rumeur voulant que la grande partie des revenus d'Olson, au cours des six dernières années, provienne de la police, en retour de renseignements sur divers crimes.

M. Lawrence a également demandé à M. Rompkey s'il était vrai que les \$90,000 versés à Olson étaient exempts d'impôt et ne pouvaient pas être recouverts.

M. Rompkey a répondu qu'il ne lui appartenait pas de faire des commentaires sur la situation financière de n'importe quel contribuable.

## Une des suggestions de la Commission Kent

### Une erreur

TORONTO (PC) — Un membre de la commission d'enquête Kent a reconnu une erreur dans l'une des recommandations à l'industrie des journaux au Canada.

Selon M. Borden Spears, on n'aurait pas dû suggérer que les comités locaux fassent rapport au conseil des droits de la presse, parce que ces rapports seront rendus publics localement, donc déjà connus du public.

M. Spears a expliqué, au cours d'un colloque, mercredi, que la commission Kent, pressée par le temps, a dû rédiger son rapport trop rapidement.

## L'ex-ministre écope de 2 semaines

# Fulton en prison

VANCOUVER (PC) — Le juge Ralph Hutchinson, de la Cour de comté de la Colombie-Britannique, a renversé, jeudi, une décision de la Cour provinciale et imposé une peine de deux semaines de prison à M. Davie Fulton, ancien ministre fédéral de la Justice et ancien juge de la Cour suprême de la Colom-

bie-Britannique. M. Fulton, qui est âgé de 65 ans, avait reconnu sa culpabilité à une accusation de conduite d'un véhicule en état d'ébriété.

Le juge Hutchinson a accepté la demande de l'avocat de M. Fulton de lui faire purger sa peine au cours de week-ends.

## LOTO-SÉLECT

Date: 3-2-82  
NUMERO GAGNANT: 1 2 7 4  
Ventes: \$116,345.50

dans l'ordre	14	\$1,695.70
dans n'importe quel ordre	405	\$70.60

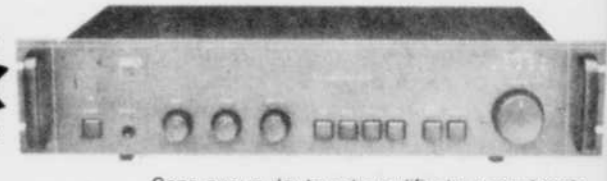
## LES CRITIQUES SONT UNANIMES



Conçoit des appareils rivalisant en performance avec des appareils quatre fois plus coûteux.

C'est le choix de l'audiophile averti.

L'ENSEMBLE COMPLET EN SPECIAL \$675. (Rég.: \$890.00)



Sans aucun doute cet amplificateur représente un design exceptionnel en termes d'économie et de perfectionnement.



Ces enceintes de fabrication américaine vous émerveilleront.



Cette platine Micro-Seiki sans article est un choix sans pareil. Dotée d'un bras de lecture ultra-souple, avec cellule Pickering SE-1.

Consultez des professionnels

## VIDEOTECH

SHERBROOKE 910 King O. MAGOG 466, rue Main DRUMMONDVILLE 190, rue Lindsay

## Pour assister au Carnaval Le maire Ralph Klein à Québec

CALGARY (PC) — Malgré certaines remarques désobligeantes à l'endroit des gens de l'Est, le maire de Calgary a fait part de son intention, jeudi, d'assister au carnaval de Québec en compagnie d'une délégation de la Jeune chambre de commerce.

M. Ralph Klein, le mois dernier, a tenu certains "voeux" de l'Est, à la recherche d'emploi, responsables de la hausse de la criminalité dans sa ville et il a demandé à

la police de tous les écrouer. Dans une interview téléphonique de Québec, M. Jean Hubert, adjoint du maire Pelletier, a déclaré que le maire de Québec lui-même se réjouissait de la venue de M. Klein.

"Tout ce que nous voulons, a dit M. Hubert, c'est que votre maire (M. Klein) ne soit pas embarrassé s'il décide de venir au carnaval. S'il décide de ne pas venir, nous allons comprendre."

## Le projet Alsands Retrait de Dome Petroleum?

CALGARY (PC) — Il est fort possible que Dome Petroleum Ltd soit la troisième compagnie à se retirer d'Alsands étant donné qu'elle ne voit aucun moyen de rentabiliser ce grand projet de sables pétroliers de \$13 milliards, estime le premier vice-président John Beddome.

Amoco Canada Petro-

leum Co. Ltd et Chevron Standard Ltd, qui avaient un intérêt commun de 18 pour cent dans cette affaire bloquée, se sont retirés lundi du consortium qui groupait huit sociétés.

Dome n'a pas encore pris de décision définitive au sujet du maintien de sa participation, a dit M. Beddome dans une interview accordée

mardi, mais "nous ne pouvons être très optimistes".

Expliquant les motifs du désistement d'Amoco, Neil Stewart, vice-président Finances de la compagnie, insinue qu'un élément aurait été le peu d'empressement du gouvernement albertain à prendre une participation directe dans le projet.

Le premier ministre Peter Lougheed, à Ottawa pour la conférence des premiers ministres sur l'économie, a dit que l'Alberta n'avait pris aucune décision sur la question de savoir s'il fallait investir dans le consortium. Selon M. Beddome, la

## Vaste campagne contre les pluies acides

TORONTO (PC) — La Coalition canadienne contre les pluies acides s'est plainte, jeudi, du mauvais moment choisi par Hydro-Ontario pour proposer d'augmenter ses exportations d'électricité de centrales au charbon vers les Etats-Unis.

Une représentante de la coalition, Mme Adele Hurley, a signalé que les émanations d'anhydride sulfureux augmenteraient considérablement, si le projet se matérialisait.

Il arrive justement que la coalition lance une campagne de publicité, la semaine prochaine, pour renseigner le public sur les pluies acides. Ces pluies sont causées par les anhydrides sulfureux et nitreux

qui se dégagent, notamment, des centrales au charbon.

Au cours de la campagne, des messages publicitaires seront diffusés par 1,000 stations radiophoniques aux Etats-Unis et au Canada et 10,000 affiches seront distribuées.

Les pluies acides sont déjà responsables de la mort des poissons dans des centaines de lacs canadiens et américains.

**LOUEZ DE TOUT 569-9548**  
LOCATION MARTINEAU  
2456 ouest, rue King  
Laveuse à vapeur pour tapis.

# 30¢

LA MÉNAGERIE  
900 Belvédère sud, Sherbrooke  
566-7314

# Isolation

**Clément Fortier & Associés**  
«Le maître en isolation»  
Isolation Plâtre et stucco  
Système de plafonds acoustiques et de murs secs  
Nous utilisons l'isolant «RED TOP»  
965, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B3  
(819) 563-8333

# LA RELANCE DE L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE, ON Y CROIT!

**ON Y CROIT** parce que l'entraide économique est le moteur indispensable au développement régional du Québec depuis 20 ans.  
**ON Y CROIT** parce que le plan de relance de l'entraide économique reçoit l'appui de l'Assemblée nationale qui a voté à l'unanimité la loi 40, donnant ainsi une assise juridique au plan de relance.  
**ON Y CROIT** parce que l'entraide économique a déjà réinvesti plus de 2 milliards de dollars auprès de plus de 10,000 petites et moyennes entreprises, créant et préservant ainsi plus de 60,000 emplois permanents.  
**ON Y CROIT** parce que l'entraide économique se doit de continuer à réaliser les projets essentiels au développement économique du Québec et de notre région.  
**ON Y CROIT** parce que les administrateurs en place sont des gens de chez nous et connaissent bien les besoins de notre région.  
**ON Y CROIT** parce qu'ensemble, on est solide.  
La relance de l'entraide économique, **on y croit** parce que la santé économique de notre région et de tout le Québec... c'est notre affaire!

**CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE SHERBROOKE**

**c'est notre FORCE à nous!**

# RADIO

LES FINS DE SEMAINE EN MUSIQUE avec PIERRE LAFLEUR et RICHARD SPACKMAN  
Les Grands Souvenirs du Disque

1510/CJRS  
RADIO SHERBROOKE



**PHARM-ÉCOMPTES®  
JEAN COUTU**



on trouve de tout... *même un ami*

ALAIN J. HADDAD, prop., 445, King est, Sherbrooke, 563-1212  
LIVRAISON 7 JOURS PAR SEMAINE.

**SPECIAL!**  
DIMANCHE, 7 FEVRIER  
Au comptoir seulement.  
Limite de 1 par client

**CIGARETTES**

"King" Rég.:

**9<sup>98</sup> 9<sup>89</sup>**

le carton

**10% DE RABAIS**

sur toute marchandise en magasin à l'exception  
des spéciaux, des cigarettes, des couches Pampers  
et des journaux.

**DIMANCHE le 7 FÉVRIER seulement**  
de 9h a.m. à 4h p.m. au comptoir seulement

**POUR VOTRE VALENTIN**

Limite: 3 par client  
Expiration le 13 février 1982

Vaste choix de cartes de souhaits pour votre Valentine ou votre Valentin.  
Grand assortiment de boîtes de chocolats de marque Laura Secord, en vente dans la plupart de nos succursales.

Mignons en peluche "Les inséparables" prix avec photo **7.29**

"Enjoli" eau de cologne 45 ml prix avec photo **4.49**

Enjoli eau de cologne avec atomisateur 3 m prix avec photo **4.59**

Mignon en peluche "Le petit prince" prix avec photo **5.89**

Jean Noël eau de cologne, aromatisé naturel 45 ml prix avec photo **3.49**

**DU FOND DU COEUR**

on trouve de tout... *même un ami*

**PHARM-ÉCOMPTES®  
JEAN COUTU**

**CREST**  
DENTIFRICE

Format 100 ml

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**1.26**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**STAYFREE**  
"MINI"

Format 10

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**.79**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**NIVEA**  
CRÈME

Format 120 ml

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**1.54**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**BIC**  
BRIQUET

Format 2

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**1.19**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**HORMODAUSSÉ**  
AMPOULES

Format 24

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**9.69**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**VICKS**  
VAPORUB

Onguent  
Format 100 ml

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82

**1.99**

AVEC CE COUPON  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**GANTS de CAOUTCHOUC**

Petit, moyen ou grand

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82  
LIMITE PAR CLIENT

**.79**

AVEC CE COUPON

**DETERSIF "JEAN COUTU"**  
POUR LA VAISSELLE

Format 1 litre

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82  
LIMITE PAR CLIENT

**1.17**

AVEC CE COUPON

**BRONCHODEX**  
RUB-685 PLUS

"JEAN COUTU"  
Chaleur pénétrante  
Format 113 g

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82  
LIMITE PAR CLIENT

**1.53**

AVEC CE COUPON

**PANSEMENTS DE PLASTIQUE**

"JEAN COUTU"  
Format 60

EXPIRATION: 13 FEVRIER '82  
LIMITE PAR CLIENT

**1.19**

AVEC CE COUPON

**DU FOND DU COEUR**

**4.89** prix avec photo

**12.99** prix avec photo

**6.99** prix avec photo

**8.49** prix avec photo

**DU FOND DU COEUR**

Chocolats Jean Talon. Boîte contenant 2 coeurs en chocolat, un à vide. Autre contenant un assortiment de petits chocolats. format 482 g. +95. prix avec photo **58.49**

Chocolats Jean Talon. Boîte contenant 1 coeur en chocolat, à vide. format 200 g. +84. prix avec photo **54.89**

Chocolats Jean Talon. Coeur en chocolat, contenant un assortiment de petits chocolats. format 680 g. +115. prix avec photo **12.99**

Chocolats Jean Talon. Boîte contenant 2 coeurs en chocolat, un à vide. Autre contenant un assortiment de petits chocolats. format 281 g. +85. prix avec photo **56.99**

Limite: 3 par client  
expiration le 13 février 1982

**DU FOND DU COEUR**

**3.47** prix avec photo

**.59c** prix avec photo

**4.49** prix avec photo

**2.19** prix avec photo

**3.97** prix avec photo

**99c** prix avec photo

**4.39** prix avec photo

**DU FOND DU COEUR**

Élegante, chocolats assortis. format 300 g. prix avec photo **54.49**

Nutcho's, rochers aux noix, recouverts de chocolat. 300 g. prix avec photo **13.47**

Smiles'n Chuckles, rondelles à la menthe. format 100 g. prix avec photo **59c**

Turtles, chocolat sous forme de tortues. format 400 g. prix avec photo **53.97**

Minuet, cerises au marasquin. format 300 g. prix avec photo **52.19**

Black Magic, chocolats assortis. format 454 g. prix avec photo **54.39**

Rowntree, cispettes au café. format 150 g. prix avec photo **99c**

Vaste choix de coeurs en chocolats.

Limite: 3 par client  
expiration le 13 février 1982